

Synthèse décisions de Conseil Municipal du 13/02/2024

| Points inscrits à l'ordre du jour | Sens du vote |
|--|---|
| Approbation du procès-verbal de la séance du 11/12/2023 | Favorable à l'unanimité |
| Finances/ Tarifs portuaires 2024 : modification du tarif « Bateau pratiquant l'hébergement touristique ou non, à quai » et régularisation de l'erreur matérielle | Favorable à l'unanimité |
| Gestion Communale/ Dragage entrée du port de Morin | Favorable à l'unanimité (validation du devis présenté) |
| Gestion Communale/ Demande de Fonds de concours à la Communauté de Communes dans le cadre de l'aménagement de pistes cyclables | Favorable à l'unanimité |
| Gestion Communale/ Vendée Territoire Connecté – Adhésion à la centrale d'achat d'objets connectés LoRa | Favorable à l'unanimité |
| Urbanisme/ Conventions/ Retrait de la délibération du 11/12/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot Rue Félicité Bévier | Favorable à l'unanimité |
| Urbanisme/ Conventions/ Retrait de la délibération du 26/06/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot de St Jean | Favorable à l'unanimité |
| Urbanisme/ Conventions/ Retrait de la délibération du 26/06/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot du centre-bourg | Favorable à l'unanimité |
| Urbanisme/ Conventions/ Avenant n°1 à la convention d'étude entre l'EPF de la Vendée, la Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier et la commune de L'Epine en vue de réaliser un projet de requalification et densification urbaine sur l'ilot rue BEVIER | Favorable par 14 pour et 3 contre (M. ZARKA, M. BOBIN, Mme CHAIGNEAU) et 1 abstention (M. BOUTET) |
| Urbanisme/ Conventions/ Avenant n°1 à la convention d'étude en vue de réaliser un projet de requalification et densification urbaine entre l'EPF de la Vendée, la Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier et la commune de L'Epine sur les secteurs rue St Jean et Pas de Lisière | Favorable par 14 pour et 3 contre (M. ZARKA, M. BOBIN, Mme CHAIGNEAU) et 1 abstention (M. BOUTET) |

| | |
|--|--|
| Urbanisme/ Conventions/ Avenant n°2 à la convention opérationnelle d'action foncière entre l'EPF de la Vendée, la communauté de communes de l'île de Noirmoutier et la commune de L'Epine sur les deux ilots du centre-bourg | Favorable par 14 pour et 4 contre (M. ZARKA, M. BOBIN, Mme CHAIGNEAU, M. BOUTET) |
| Urbanisme/ Modification simplifiée n°1 du PLU : approbation de la convention pour la réalisation de prestations techniques entre la commune de L'Epine et la Communauté de Communes e l'île de Noirmoutier | Favorable à l'unanimité |
| Personnel Communal/ Emplois saisonniers/ Un poste d'ASVP de 5 mois (15/04 au 14/09/2024) et un poste au service technique pour une affectation au Port (15/06 au 31/08/24) | Favorable à l'unanimité |
| Personnel Communal/ Emplois saisonniers/ Création de deux postes pour des jeunes de moins de 18 ans : administratif et technique | Favorable à l'unanimité |
| Personnel Communal/ Création du grade de Rédacteur Principal de 2 ^{ème} Classe à compter du 1 ^{er} Mai 2024 | Vote reporté à une prochaine séance de conseil |
| Informations/ Observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion du trait de côte par la Communauté de Communes | Informations |
| Informations/ Délégations du Conseil Municipal au Maire | Informations |

Le Maire,
M. Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué -
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLiard, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLiard

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Finances/ Tarifs Portuaires 2024 : modification du tarif « Bateau pratiquant l'hébergement touristique ou non, à quai » et régularisation erreur matérielle

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

20 FEV. 2024 SLOW

ID : 085-218500833-20240213-2024CM1302_2_1-DE

Vu la délibération du conseil municipal du 11/12/2023 approuvant les tarifs portuaires 2024,

Vu la proposition de modification du tarif « Bateau pratiquant l'hébergement touristique ou non, à quai » (tarif modulé suivant la durée),

Vu l'erreur matériel constatée sur l'un des tarifs,

Vu l'avis du bureau municipal du 06/02/2024,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide de valider les tarifs portuaires modifiés pour 2024 présentés comme suit et applicables à compter du 1^{er} janvier 2024, en remplacement du tarif actuel annuel présenté en annexe :

- Séjours contractuels sur pontons/ catégorie de tarification F en haute saison :
34.60 € (au lieu de 24.60 €) à la nuitée
- « Bateau pratiquant l'hébergement touristique ou non, à quai » :
1 an → 1500 €
6 mois → 1000 €
1 semaine → 50 €
(tarif incluant les frais d'eau et d'électricité)
En sus de la redevance due suivant la catégorie du navire,

et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Gestion Communale/ Dragage entrée du port de Morin

SLO

Vu la consultation en vue de réaliser le dragage à l'entrée du Port de Morin,

Vu le caractère urgent des travaux,

Après avoir pris connaissance de la proposition présentée, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- décide de retenir l'entreprise SAS I-MARINE SOLUTIONS pour la réalisation d'un dragage à l'embouchure du port de Morin à hauteur de 5000 m3 pour un montant de travaux de 72 179 € HT,
- Décide de retenir l'option de bathymétrie pour un montant de 2 736 €, soit un montant total des travaux de 74 915 €,

conformément au document présenté et annexé à la présente délibération,

- prend acte que les travaux devraient démarrer à partir du mois de mars 2024,

et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés avant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Gestion Communale/ Vendée Territoire Connecté – centrale d'achat d'objets connectés LoRa

SLOW

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu la prévision de l'attribution du marché Lora (technologie la plus performante sur le marché) prévue en avril 2024

Vu l'information de Vendée Numérique concernant le déploiement d'un réseau très bas débit d'objets connectés pour les besoins de l'ensemble des collectivités et acteurs publics vendéens,

Vu la convention d'adhésion à la centrale d'achat de Vendée Numérique présentée,

Vu l'avis du bureau en date du 23/01/2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- décide d'adhérer à la centrale d'achat de Vendée Numérique, conformément au document présenté et annexé à la présente,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette adhésion, notamment la convention d'adhésion.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué -
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Convention/ Retrait de la délibération du 11/12/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot Rue Félicité Bévier

Dans sa séance du 11 décembre 2023, le conseil municipal a pris une délibération pour déléguer son droit de préemption à l'EPF dans le cadre de l'opération d'acquisition foncière portant sur l'ilot Rue Félicité Bévier pour la parcelle cadastrée AL n°1050.

Renseignements pris auprès de l'EPF,

Et vu la compétence PLUi et l'exercice du Droit de Préemption Urbain transférés à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier par délibération le 1^{er} juillet 2021,

il est proposé de retirer cette délibération.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, :

- Décide de retirer la délibération du 11/12/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot Rue Félicité Bévier,

Et autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Convention/ Retrait de la délibération du 26/06/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot de Saint Jean

Dans sa séance du 26 Juin 2023, le conseil municipal a pris une délibération pour déléguer son droit de préemption à l'EPF dans le cadre de l'opération d'acquisition foncière portant sur l'ilot de Saint Jean pour les parcelles cadastrées AH n°44, 423, 1033, 1035.

Renseignements pris auprès de l'EPF,

Et vu la compétence PLUi et l'exercice du Droit de Préemption Urbain transférés à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier par délibération le 1^{er} juillet 2021,

il est proposé de retirer cette délibération.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, :

- Décide de retirer la délibération du 26/06/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot de Saint Jean,

Et autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué -
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIoux, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Convention/ Retrait de la délibération du 26/06/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot du centre-bourg

Dans sa séance du 26 Juin 2023, le conseil municipal a pris une délibération pour déléguer son droit de préemption à l'EPF dans le cadre de l'opération d'acquisition foncière portant sur l'ilot du centre-bourg pour les parcelles cadastrées AK n°825, 830, 1058, 1059, 1184.

Renseignements pris auprès de l'EPF,

Et vu la compétence PLUi et l'exercice du Droit de Préemption Urbain transférés à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier par délibération le 1^{er} juillet 2021,

il est proposé de retirer cette délibération.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, :

- Décide de retirer la délibération du 26/06/2023 portant délégation du droit de préemption à l'EPF pour l'ilot du centre-bourg,

Et autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 14 | 3 | 1 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Convention/ Avenant n°1 à la convention d'étude entre l'EPF de la Vendée, la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier et la commune de L'Épine en vue de réaliser un projet de requalification et densification urbaine sur l'îlot rue Bévier

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le

ID : 085-21850883-20240213-2024CM1302_4_1D-DE

La commune de L'EPINE a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée sur un ilot Rue Bévier, en vue de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain voués à de l'habitat. Les parties se sont engagées mutuellement par une convention d'étude en date du 23 novembre 2023.

Le périmètre est constitué par :

Un ilot situé rue Félicité Bévier constitué de 1 parcelle pour une superficie de 2 900 m².

Il est constitué de la parcelle suivante : AL n°1050.

Ce terrain est situé en zones UC Plan Local d'Urbanisme.

La compétence PLUi et l'exercice du Droit de Préemption Urbain ayant été transférés à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier par délibération le 1^{er} juillet 2021, celle-ci est désormais amenée à approuver et signer l'avenant n°1 à la convention d'étude en vue d'intégrer les parties de la convention et d'une délégation ultérieure de l'exercice du Droit de Préemption Urbain de l'EPF de la Vendée sur le secteur de la convention.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 pour, 3 contre, 1 abstention, :

- Valide l'avenant n°1 à la convention opérationnelle d'étude en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur l'ilot Rue Bévier avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ;

Et autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 14 | 3 | 1 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Convention/ Avenant n°1 à la convention d'étude en vue de réaliser un projet de requalification et densification urbaine entre l'EPF de la Vendée, la Communauté de communes de l'Ile de Noirmoutier et la commune de L'Épine - Secteurs rue St Jean et Pas de Lisière

La commune de L'EPINE a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée sur deux ilots dans la zone urbanisée de la commune, en vue de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain voué à des programmes d'habitat sur deux ilots, rue St Jean et dans la ZAC du Pas de Lisière. Les parties se sont engagées mutuellement par une convention d'étude en date du 16 décembre 2022.

Les périmètres d'étude portent sur les deux ilots :

Un ilot situé rue Saint-Jean constitué de 5 parcelles pour une superficie de 3 000 m² ;

Un ilot situé rue de l'Aubépine, dans la ZAC du Pas de Lisière, sur 3 parcelles pour une superficie de 5 450 m².

La totalité des périmètres concernent donc 8 parcelles, soit une surface totale de 8 450 m².

La compétence PLUi et l'exercice du Droit de Prémption Urbain ayant été transférés à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier par délibération le 1^{er} juillet 2021, celle-ci est désormais amenée à approuver et signer l'avenant n°1 à la convention d'étude en vue d'intégrer les parties de la convention et d'une délégation ultérieure de l'exercice du Droit de Prémption Urbain de l'EPF de la Vendée sur le secteur de la convention.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 pour, 3 contre, 1 abstention, :

- Valide l'avenant n°1 à la convention d'étude en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur les deux ilots, rue St Jean et de la ZAC du Pas de Lisière, avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ;

Et autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué -
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés avant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 14 | 4 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Avenant n°2 à la convention opérationnelle d'action foncière entre l'EPF de la Vendée, la communauté de communes de l'Île de Noirmoutier et la commune de L'Épine sur les deux îlots du centre-bourg

La commune de L'EPINE a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée sur deux ilots en centre-bourg, en vue de la réalisation d'un projet de renouvellement urbain à vocation d'habitat en cœur de bourg, sur deux ilots situés Place du Dr Plantier et impasse du Pé Dur. Les parties se sont engagées mutuellement par une convention d'action foncière en date du 11 janvier 2022 et par un avenant n°1 en date du 16 décembre 2022.

Les deux ilots sont constitués par :

- Un ilot situé entre l'impasse du Pé Dur et la rue de l'Hôtel de ville constitué de 4 parcelles pour une superficie de 1 870 m² ;
- Un ilot situé place du Docteur Plantier constitué de 5 parcelles pour une superficie de 3 262 m².

La totalité des périmètres concernent donc 9 parcelles, soit une surface totale de 5 132 m².

La compétence PLUi et l'exercice du Droit de Prémption Urbain ayant été transférés à la Communauté de Communes de l'Ile de Noirmoutier par délibération le 1^{er} juillet 2021, celle-ci est désormais amenée à approuver et signer l'avenant n°2 à la convention d'action foncière en vue d'intégrer les parties de la convention et d'une délégation ultérieure de l'exercice du Droit de Prémption Urbain de l'EPF de la Vendée sur le secteur de la convention.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 14 pour et 4 contre :

- Valide l'avenant n°2 à la convention opérationnelle d'action foncière en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur les deux ilots situés en centre-bourg, Place du Dr Plantier et impasse du Pé Dur avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée ;

Et autorise Monsieur le Maire à passer et signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué -
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Urbanisme/ Modification simplifiée n°1 du PLU : approbation de la convention pour la réalisation de prestations techniques entre la commune de L'Épine et la Communauté de Communes e l'île de Noirmoutier

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20 FEV. 2024

SLO

ID : 085-218500833-20240213-2024CM1302_4_2-DE

Les élus sont informés que diverses modifications sont prévues sur le règlement du Plan Local d'Urbanisme (Modification simplifiée n°1 du PLU)

Vu le transfert de compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme à la Communauté de Communes,

Il est proposé une convention entre les deux parties en vue de la réalisation des prestations techniques entre la commune de L'Epine et la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- décide d'approbation de la convention pour la réalisation de prestations techniques entre la commune de L'Epine et la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier

et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Personnel Communal/ emplois saisonniers/ Port/ ASVP-animations

considérant les besoins saisonniers,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- décide de créer un poste technique de catégorie B à temps complet, qui sera affecté à des missions polyvalentes au Service Animation et en renfort avec l'ASVP, en contrat saisonnier de 5 mois (à compter du 15 Avril 2024) à temps complet, sur une rémunération sur la base d'un indice majoré de l'ordre de 470 à 520,
- décide de créer un poste d'Adjoint Technique à temps complet, qui sera affecté à des missions polyvalentes au Service Portuaire, en contrat saisonnier d'environ 3 mois (à compter du 15 Juin 2024) à temps complet, sur une rémunération sur la base d'un indice majoré de l'ordre de 371 à 400,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué -
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLIARD, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés ayant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLIARD

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Personnel Communal/ emplois saisonniers réservés aux jeunes

Vu le Code du travail et notamment les articles L 3161-1 à L 3164-9 et R3163-1 à R3165-7 articles L4153-1 et L4153-9 et D4153-1 à D4153-49 articles R4153-49 à R4153-52 - Décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale (Titre Ier bis : Règles relatives à la santé et à la sécurité des jeunes d'au moins quinze ans et de moins de dix-huit ans, en situation de formation professionnelle),

Vu les besoins municipaux liés à l'activité touristique sur des missions administratives et techniques, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité,

- décide de créer, à compter du 1^{er} Juillet 2024 (d'environ un mois – jusqu'au 2/08/24), un CDD, à temps complet, affecté au service administratif, rémunéré sur un indice de l'ordre de 371,
- décide de créer, à compter du 1^{er} Juillet 2024 (d'environ un mois pour un besoin en juillet ou en août), un CDD, à temps complet, affecté au service technique, rémunéré sur un indice de l'ordre de 371,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE L'ÉPINE (85740)**

SÉANCE DU 13 Février 2024

Date de convocation : 8 Février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 13 Février à 18 heures trente, les membres du Conseil de L'Épine, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire en Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur Dominique CHANTOIN, Maire

La séance du conseil est enregistrée.

Étaient présents :

M. Dominique CHANTOIN - Maire, Mme Roseline BARANGER, M. Michel ALLAIRE, Mme Andrée BONIN-ROGER, M. Bruno FOUASSON, Adjoint -
M. Michel ALLEMAND - Conseiller municipal délégué –
Mmes Nicole GROLEAU, Marie-Ange CHAIGNEAU, MM. Luc BELLiard, Xavier MARTIN, Jacques BOBIN, Yannick BOUTET, Hervé ZARKA - conseillers municipaux.

Excusés avant donné procuration :

M. Hervé GALLAIS, pouvoir à M. Dominique CHANTOIN
M. Jean-Pierre BRUNET, pouvoir à M. Michel ALLAIRE
Mme Anne LAROCHE-JOUBERT, pouvoir à Mme Nicole GROLEAU
Mme Alicia PIVETEAU, pouvoir à M. Michel ALLEMAND
Mme Yolaine FRIOUX, pouvoir à M. Luc BELLiard

Absente : Mme Corinne DEVINEAU

| Nombre de conseillers en exercice | Nombre de présents | Nombre de pouvoirs | Nombre de suffrages exprimés | Votes pour | Vote contre | Abstention |
|-----------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------------|------------|-------------|------------|
| 19 | 13 | 5 | 18 | 18 | 0 | 0 |

Mme Roseline BARANGER a été élue secrétaire de séance

Objet : Gestion Communale/ demande de fonds de concours à la CDC dans le cadre d'aménagement de pistes cyclables

Vu la délibération du 14/12/2023 de la Communauté de Communes approuvant le règlement de fonds de concours en faveur des aménagements cyclables,

Vu l'examen en commission voirie du projet communal d'aménagement de pistes cyclables et du schéma directeur cyclable de la Communauté de Communes,

Vu l'inventaire des secteurs identifiés (Route du Vivain, Rue de la Croix Rouge, Chemin du stade vers l'Arceau), mentionnant la longueur, le matériel et les tarifs pratiqués,

Vu l'avis du bureau municipal en date du 6/02/2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide :

- d'adopter le plan de financement définitif de l'opération pour un montant total de travaux de 4 017,21 € HT :
 - Fonds de concours Communauté de Communes : 2 008.60 € HT
 - Autofinancement : 2 008.61 € HT
- décide de solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de L'Ile de Noirmoutier d'un montant de 2 008.60 €,

et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
pour copie conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

